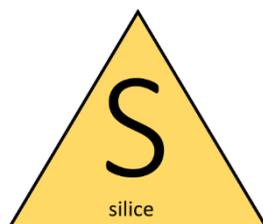


**SILICE CRISTALLINE en MILIEU INSTITUTIONNEL et sur CHANTIER****FORMATION EN LIGNE****Arrêtez, Observer, Agissez prudemment !**

---

La silice cristalline est un matériau naturel, ayant des propriétés de solidités et de composites très résistant ... sauf que la silice cristalline est très dommageable pour les voies respiratoires, voire mortelle si l'on n'est pas protégé, et si l'on est exposé aux poussières, lors de longue période de travail ou à plusieurs occasions de travaux. La manipulation et l'altération de produits fait de silice cristalline, lors de travaux, peuvent dégager d'infimes fibres qui s'accrochent aux poumons et qui les obstruent. Par contre, si le produit fait de silice cristalline est isolé, scellé, ou couvert, il ne présente aucun danger significatif. De fait, le danger potentiel est pour les travailleurs qui ont à travailler le produit.

Les produits faits de silice cristalline sont très utilisés dans la construction de nos édifices et immeubles. On les retrouve dans les pierres, les briques, les solages, etc.

Les produits de silice cristalline, les applications et les procédures de travail sont règlementés par les règlements de la CNESST. Tous les intervenants travaillant les produits ou étant à proximité d'une zone comportant de la silice cristalline, doivent être formés aux dispositions et aux applications de protection respiratoires et environnementales, et de la disposition des débris.

Cette formation et l'accompagnement s'adressent aux chargées de projets, aux coordonnateurs, aux gestionnaires de projets, et aux travailleurs affectés à des travaux comportant des produits de silice cristalline.

Cette formation inclut les nouvelles normes de la loi et des règlements et elle est reconnue par les instances gouvernementales fédérales et provinciales. Le travail en présences de silice cristalline est considéré comme à Tolérance Zéro déviation par la CNESST.

Notre formation est communiquée par un formateur agréé donnée en direct par visioconférence.

Elle inclut la mise à jour de la norme – avril 2024.

---

## SILICE CRISTALLINE en MILIEU INSTITUTIONNEL et sur CHANTIER

Plan de cours mis à jour : Janvier 2025

durée de la formation et de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 heures - EN LIGNE par visioconférence en direct</li> <li>• Donnée un formateur agréée</li> <li>• Pour travailleurs, chargées de projets, aux coordonnateurs, aux gestionnaires de projets, et aux travailleurs</li> </ul>
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 à 10 participants / session</li> </ul>
où	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage</li> </ul>
quand	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du lundi au samedi, selon la convenance.</li> </ul>
coût (prix de 2023 jusqu'à septembre 2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 950 \$ / session + 45 \$ par participant incluant un Guide – Aide-Mémoire, etc.</li> </ul>
contenu de la formation et des accompagnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation et les accompagnements sont théoriques et pratiques, et traitent des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La réglementation fédérale et provinciale sur le sujet ;</li> <li>○ Les risques et les niveaux de protection ;</li> <li>○ Les politiques de votre organisation ;</li> <li>○ Les procédures de travail ;</li> <li>○ Les politiques spécifiques et applicables sur les sites à grands dangers et à hauts risques ;</li> <li>○ Les types de protections respiratoires ;</li> <li>○ Les outils de type HEPA – 100 à utiliser ;</li> <li>○ Les Équipements de Protection Individuelle, les protections d'environnement de travail ;</li> <li>○ Les protections à mettre en place pour les employés et le publique durant les travaux ;</li> <li>○ Les procédures de récupération et de dispositions des débris de silice.</li> </ul> </li> <li>• Un test écrit de compréhension complété par le participant pour vos dossiers</li> </ul>
Reconnaissance des connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation individuelle des connaissances acquises.</li> <li>• Chaque participant reçoit le calepin Aide-Mémoire des façons de faire, des procédures de travail selon la CNESST et Travail Canada, et selon les directives d'opérations du Maître d'œuvre, les principes d'une analyse sécuritaire de la tâche, les dangers, les risques et les façons et moyens de les contrôler sécuritairement, pour un travail à proximité de la silice cristalline.</li> <li>• L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail auprès de ses employés.</li> <li>• Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire qui est un résumé des normes, directives et instructions de travail pour un activité à proximité d'un travail comportant de la silice cristalline, et pour assurer les suivis.</li> <li>• Un rappel à cette formation est recommandé aux 3 ans.</li> </ul>

**SILICE CRISTALLINE en MILIEU INSTITUTIONNEL et sur CHANTIER**

soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens.</b></li><li>• <b>Vous bénéficiez également des mises à jour sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST gratuitement durant cette période.</b></li></ul>
-----------------------	--

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

**NOTE :**

*André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.*